



Apel Collège St Eugène de Mazenod

Le 13 septembre 2022

Chers Parents,

La nouvelle année scolaire débute. Les enfants viennent de prendre ou de reprendre leur place au collège.

Notre association reprend également ses activités au service des familles, en liaison étroite avec la direction et la communauté éducative.

Aussi sommes-nous heureux de vous inviter à participer à

L'assemblée générale de l'Apel du Collège St Eugène de Mazenod

qui aura lieu le

**Vendredi 30 septembre 2022
à 18h00 à la Chapelle**

Collège privé Eugène de Mazenod
Impasse Pont de la Clue
Route d'Allauch
13011 Marseille

Nous aurons le plaisir de partager avec vous le verre de l'amitié après notre AG.

Je vous rappelle qu'au cas où vous ne pourriez assister vous-même à la réunion, vous pouvez vous y faire représenter par un autre membre qui devra être muni d'un pouvoir régulier et ce, conformément aux dispositions des statuts.

Si vous êtes membre de l'Apel, vous participez de plein droit à cette assemblée générale. Vous disposez d'une voix délibérative. Vous prenez part aux votes. Un bulletin de vote vous sera remis lors de l'accueil, après émargement de la liste de présence.

Si vous n'êtes pas membre de l'Apel, vous êtes néanmoins cordialement invité. Vous pouvez assister aux débats, mais vous ne pouvez pas prendre part aux votes. Vous pouvez cependant vous inscrire à l'association, si vous le désirez, lors de votre présentation à l'accueil, ou à l'issue de l'assemblée.

L'Apel ne vit et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action. So souffle, son dynamisme et sa présence reposent sur vous. Nous vous attendons nombreux à cette Assemblée générale. Si vous êtes volontaire et disponible, rejoignez-nous au conseil d'administration, véritable moteur de notre association.

Très cordialement,

Vous trouverez ci-joint,

- L'ordre du jour de l'assemblée
- **BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Très cordialement,

L'équipe de l'Apel



ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 30 SEPTEMBRE 2022 18h00

▪ **Partie statutaire : 18h30 / 19H30**

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Vote du quitus
4. Rapport d'orientation
5. Budget prévisionnel 2021/2022
6. Election des membres au conseil d'administration de l'Apel

BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU « date »

Si vous êtes membre de l'Apel et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

.....,
adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) du Collège St Eugène de
Mazenod

dont le siège est à Impasse Pont de la Clue Route d'Allauch 13011 Marseille

.....
donne, par les présentes, pouvoir à M/Me....., demeurant
à..... pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au
collège le 30 septembre 2022 à 18H à à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport moral

Rapport financier

Vote du quitus

Rapport d'orientation

Budget prévisionnel 2021/2022

Election des membres au conseil d'administration de l'Apel

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)